

# **CONSULTATION COMMERCIALE N° 09/2021**

## **ANNEXE 1**

Objet : Production de contenus destinés à la cible médias de destination (articles, newsletters, dossiers de presse, ...) pour alimenter le site média du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.provence-alpes-cotedazur.com/espace-pro/presse-medias-influenceurs

## FICHE PRODUCTION D'UN ARTICLE PAGE WEB MEDIA DE DESTINATION

https://provence-alpes-cotedazur.com/espace-pro/presse-medias-influenceurs/

#### 1. Rédactionnel et structuration du contenu ACTU/NOUVEAUTE :

Exemple d'une page ACTU/NOUVEAUTE : https://provence-alpes-cotedazur.com/espace-pro/presse-medias-influenceurs/les-prochains-grands-rendez-vous-culturels/

Le rédactionnel et la structuration du contenu sont déterminés en fonction des Comités Editoriaux, du Pôle Médias de Destination.

## Une ACTU/NOUVEAUTÉ est composée d'une PAGE avec multi-blocs (3 à 4 blocs)

Introduction de la page :

- 1 titre principal: 30 à 50 caractères\*
- 1 chapô : 200 à 250 caractères \*
- 1 photo d'illustration horizontale pour le header (taille : 1920 x 1080 px)

#### 1 bloc (3 à 4 blocs):

- Titre: 30 à 50 caractères\*
- Texte : de 800 à 1000 caractères\*
- Une photo d'illustration horizontale ou vertical (1920 x 1080 px)/ou vidéo courte (pour chaque bloc de texte)

## 2. Les photos et vidéos ACTU/NOUVEAUTE :

Le rédacteur devra proposer pour chaque contenu des photos ou vidéos courtes illustrant le rédactionnel :

- Grâce aux outils fournis par le CRT et/ou partenaires via leurs médiathèques par exemple
- En contactant le prestataire mis en avant dans le rédactionnel

Ces photos et vidéos doivent être garantis libres de droits, en haute définition et légendées (thème + copyright).

Une procédure devra être appliquée afin d'obtenir ces garanties et contenus auprès des prestataires :

<sup>\*</sup> caractère = caractère espace compris



Voici la « demande type » à transmettre pour permettre au prestataire de remettre au CRT ses visuels :

#### • Etape 1

Remplir le formulaire des droits : <a href="http://bit.ly/FormulaireDroitsVisuels">http://bit.ly/FormulaireDroitsVisuels</a>
Un email de la copie de ce formulaire rempli vous sera transmis

## • Etape 2

Télécharger vos visuels : un lien wetransfer type est proposé pour le téléchargement de vos photos.

Attention, veillez à bien nommer vos photos : légende + crédit pour chacune des photos \*\* (exemple : notre-dame-marseille-M.Dupont.jpeg)

Joindre également le formulaire de droits photos reçu par email

## • Etape 3

Transférer votre lien wetransfer à l'adresse : presse@provence-alpes-cotedazur.com

- \*\* Nommage des fichiers pour les photos/vidéo = activite-lieu-paca-PNom.jpg (ex : notre-dame-marseille-RDupont.jpg)
- 3. Quantité prévue année 2022 ACTU/NOUVEAUTE : : 6 à 12 ACTU/NOUVEAUTES

Tarif à établir sur la base d'1 ACTU/NOUVEAUTES	
1 actu/nouveauté avec photos/vidéos =	€TTC